AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-8-70 088521

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
Boîte Postale 1078 - 34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs
N° 119 - 3° supplément
Août 1970/31

MOUCHE DES FRUITS : Quelques rares captures sont actuellement enregistrées et des dégâts sporadiques ont été constatés.
Il ne semble pas nécessaire actuellement de procéder à des traitements particuliers. En conséquence dans le cas de pulvérisations destinées à prévenir les attaques d'autres ravageurs (tordeuse orientale, carpocapse, psylle), choisir un insecticide efficace contre le ravageur visé et contre la mouche des fruits.

TORDEUSE ORIENTALE : L'insecte est actuellement présent dans un grand nombre de cultures. Avec l'enlèvement des récoltes de pêches, il est susceptible de se déplacer vers les plantations de poiriers, de cognassiers, de pommiers (ce qui fut observé en 1969). En conséquence :
Exécuter les derniers traitements déjà conseillés sur les fruits devant être récoltés avant le 15 Septembre.
Commencer la série des 3 traitements nécessaires sur les fruits arrivant à maturité au cours de la 2 ème quinzaine de Septembre.

OIDIUM DE L'ABRICOTIER : On constate l'installation de la maladie sur les arbres des régions voisines du littoral.
Une extension est possible si les conditions climatiques favorables se reproduisent (températures élevées, hygrométrie maximale). En conséquence, il est necessaire d'assurer le bon état du feuillage par une pulvérisation à base de soufre.

ROUILLE DU PRUNIER ET DE L'ABRICOTIER : La Rouille provoque sur les feuilles de multiples petites tâches brunes.
Sur abricotier, l'adjonction d'un anticryptogamique cuprique à la bouillie soufrée précédemment conseillée préviendra ou limitera la rouille qui compromettait la végétation automnale des arbres.
Sur prunier, exécuter une pulvérisation cuprique.

MOUCHE DE L'OLIVE : Des captures continuent d'être enregistrées ; elles sont actuellement peu nombreuses. Le traitement précédemment conseillé sera renouvelé. Choisir un insecticide à base de Phosphamidon dans les olivettes ou des Thrips ont été decélés.

CERCOSPORA DE L'OLIVIER : Dans certaines plantations, on observe actuellement au revers des feuilles, des taches brunâtres pouvant être confondues avec la fumagine. Le responsable est un champignon (Cercospora cladosporioïdes) dont le développement a été favorisé par la chaleur humide succèdant à une longue période chaude et sèche.
La maladie limitée au revers des feuilles peut s'installer sur les fruits provoquant de graves altérations.
Dans les plantations où la maladie serait observée, il convient de procéder à une pulvérisation de bouillie bordelaise faible (200 à 300 g/hl de cuivre métal).

P. BERVILLE — LL. TROUILLON

Tirage du 19 Août 1970

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

P431

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES

Ecole Nationale Supérieure Agronomique de
MONTPELLIER

MONTPELLIER le 18 Août 1970,

NOTE : 11

EUDEMIS

Le troisième vol de papillons d'Eudemis se poursuit avec intensité en Pyrénées Orientales à Toulouges, St Jean Lasseille, Banyuls dels Aspres, Baixas, Trouillas ; dans l'Hérault à Servian, Valros, St Géniès le Bas, St Georges d'Orques, Jacou, Baillargues, St Sériès, Montpellier, Lunel ; dans l'Aude à Ginestas, Douzens.

Les pontes viennent d'avoir lieu et les éclosions de jeunes chenilles vont suivre.

On peut encore recourir à des poudrages à base de D.D.T. ou de Sevin, mais on devra leur substituer un traitement curatif (Parathion acaricide, etc ...) dès l'apparition des premiers dégâts.

Ne pas omettre de prendre les précautions habituelles d'emploi, ni de respecter les délais d'utilisation des insecticides avant la récolte.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles

G. BERNON